



Centre interdisciplinaire d'études et de recherches sur l'Allemagne

Colloque 'Migrations et identités' Compte rendu

Le colloque annuel du CIERA, dont la coordination scientifique a été assurée par Jean-Paul Cahn et Bernard Poloni, professeurs à l'université Paris IV-Sorbonne, a réuni du 23 au 25 novembre dernier dix-huit intervenants français et allemands autour du thème « Migrations et identités ».

Au fil des communications, il est apparu que le fait migratoire ainsi que la quête d'identité qu'il induit peuvent être considérés sous le double signe de la rupture et de la continuité. Rupture dans l'espace qu'implique le changement du lieu de vie, mais dans le même temps tentative polymorphe de retrouver, de reconstituer ailleurs son double ou son semblable. Rupture dans la constitution d'une identité individuelle au sein d'un groupe ou de groupes de référence ; mais aussi efforts pour reconstruire ailleurs des liens d'appartenance qui préservent l'individu d'une errance sans fin, d'une irréparable mutilation.

Une fois envisagés les aspects psychologiques, existentiels et juridiques de l'acte de migration, la variété de ses modes de réalisation a été soulignée par les interventions.

Cette variété tient d'une part à la motivation. La migration peut être subie par nécessité de se protéger un temps d'un danger de persécution ou de misère, comme l'illustrent aussi bien l'exemple des communautés aléviées en Allemagne que celui des émigrés sarrois en France, des victimes du totalitarisme national-socialiste, de celles de son effondrement ou encore des Algériens cherchant un refuge durable ou transitoire en République fédérale durant la guerre d'Algérie ; celui aussi des demandeurs d'asile contemporains ; celui enfin des générations successives d'émigrants néerlandais partant pour l'Amérique du Nord ou les antipodes. Parfois, il arrive que le migrant décide de rester dans sa terre d'accueil à la suite d'une migration subie, alors qu'il pourrait rentrer dans son pays d'origine sans craindre quelques représailles que ce soit – auquel cas son attitude demeure chargée de signification pour le vécu de sa migration. Enfin, la migration peut être délibérée, voire libératrice, départ vers une terre promise attendue, comme dans le cas des piétistes gagnant la Palestine à la fin du XIXe et au début du XXe siècle.

La variété se reflète d'autre part les périodes de l'histoire prises en compte lors du colloque, qui allaient de la deuxième moitié du XIXe siècle jusqu'aux temps immédiatement présents. Elle concerne enfin l'espace au sein duquel ces mouvements ont été étudiés : migrations intranationales, dans le cas des populations allemandes expulsées à la fin de la Seconde Guerre mondiale ou encore dans celui des migrants quittant les nouveaux Länder de la République fédérale depuis la Réunification pour s'installer à l'Ouest ou inversement – dans un mouvement qui constitue un prolongement historique des migrations passées entre République fédérale et République démocratique ; migrations vers une Allemagne pays d'accueil, dans les cas précédemment évoqués des aléviées, des demandeurs d'asile et des Algériens ; migrations depuis l'Allemagne vers une autre terre d'accueil, dans le cas des persécutés du régime national-socialiste ; migrations plus lointaines encore dans le cas des émigrés néerlandais.

Mais au-delà de cette diversité de situations, le colloque a fait ressortir que toutes ces migrations, qu'elles soient fuite, exil forcé ou bien départ volontaire, présentent de manière évidente ou sous-jacente quelques caractéristiques communes.

En premier lieu, elles affectent profondément ceux qui en sont les acteurs, involontaires ou même volontaires. Certains parviennent à se réinsérer dans un nouveau cadre de vie, à retrouver place dans un réseau de relations individuelles ou bien collectives par l'entremise de l'écriture, du travail, de l'adhésion à telle ou telle organisation ou communauté ; d'autres à l'inverse ne parviennent jamais à se libérer de la rupture, de la souffrance initiale.

Ensuite, il est clairement apparu que la possibilité du ré-enracinement intellectuel, social et spatial dépend d'une double volonté. Elle dépend de la volonté des migrants de se faire accepter en s'adaptant, donc en ne se repliant pas hermétiquement sur eux-mêmes ni à titre individuel, ni comme communauté allogène ; indépendamment du caractère et du tempérament de chacun, cette volonté dépend largement du projet initial du migrant et de la perception subjective qu'il a de son état, de son désir et de son espoir, ou non, de retourner un jour 'au pays'. Elle dépend aussi de la volonté active du pays d'accueil d'intégrer, provisoirement ou durablement, les migrants, entre autres par des mesures concernant le logement, le droit de la nationalité, les droits sociaux.

Enfin, au-delà de ces questionnements et de ces considérations sur des situations passées ou immédiatement présentes, le colloque a ouvert une double perspective.

Il a esquissé des interrogations sur l'avenir des mouvements migratoires, de leur impact démographique, de l'évolution inévitable mais indéfinie de leur accompagnement juridique et social.

Il a aussi fait ressortir le fait que, insérées parmi les champs que la recherche a déjà explorés, demeurent des zones d'ombre, des aspects mal connus de cette thématique, alors même que pour certains d'eux les sources sont disponibles et n'attendent que d'être exploitées, n'attendent que d'éveiller l'intérêt des chercheurs, expérimentés ou plus jeunes.

Bernard Poloni